

Vendredi 22 janvier 2016

Le sauvetage sur le fil du Gip Loire Estuaire

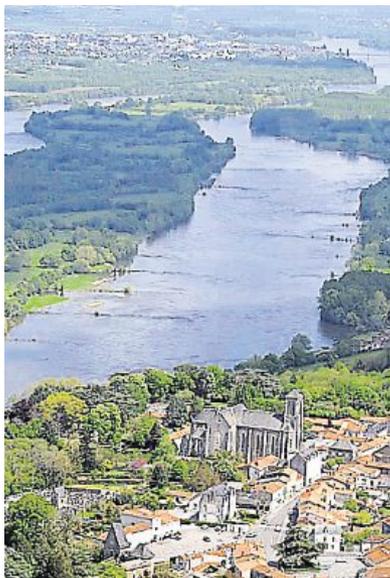
Le groupement d'intérêt public assure une mission de connaissance de l'estuaire et du fleuve. Il a bouclé son budget 2016 avec difficulté et l'avenir n'est pas assuré. Une pétition est en ligne.

Une pétition qui recueille quelque 350 signatures à ce jour. Un budget 2016 voté en extremis le 18 décembre en assemblée extraordinaire. Le groupement d'intérêt public Loire Estuaire, connu sous le nom de Gip Loire Estuaire, est tiré d'affaires pour cette année, mais le vent du boulet n'est pas passé loin. Le Gip a dû ramper pour sauver sa peau. « **On s'est retrouvé dans une impasse budgétaire à cause du brutal désengagement de l'État** », explique Freddy Hervochon, son président.

Incollable sur l'estuaire

C'est la Cellule de mesures et de bilans de la Loire estuarienne, créée en 1998, qui a donné naissance au Gip en 2004. L'État, les collectivités et le monde économique ont voulu se doter d'un outil de connaissance de l'estuaire et du fleuve, de la mer à la Maine – Les Ponts-de-Cé dans le Maine-et-Loire – et de compréhension de ses évolutions. La structure dispose d'une base de données qui permet un suivi sur le long terme.

En janvier 2015, le Gip est reconduit par arrêté ministériel pour la période 2015-2021. À ce moment-là, l'État renouvelle son engagement, aux côtés des huit autres membres du groupement (1). Dans le même temps, le Gip fait face à une restruc-



L'île Neuve et Champtoceaux.

Archives Franck Dubray

turation. La moitié de son personnel (six personnes) rejoint le Syloa, syndicat mixte qui, conformément à la loi, doit désormais gérer le schéma d'aménagement et de gestion des eaux de l'estuaire de la Loire.

Conséquences : un, les missions du Gip sont recentrées « **sur la connaissance, le suivi et l'accompagnement de programmes pour ses membres, les acteurs et citoyens, et sur l'évolution des mi-**

lieux complexes de l'estuaire pour l'économie locale et régionale » ; deux, son budget est réduit de moitié. Pour poursuivre ses missions, la contribution de l'État au Gip ne pourra être en deçà de 50 000 €.

Mais patatras. En novembre, la nouvelle tombe : l'État annonce qu'il n'apportera plus un kopeck. Le préfet est alerté, une pétition est lancée et les soutiens arrivent en nombre (« Sauvons la connaissance » sur change.org). L'État maintient tout de même une participation de... 20 000 €. Le Gip resserre tout ce qui peut l'être, pioche dans le fonds de roulement. Finalement, l'Agence de l'eau et le Feder (Fonds européen de développement régional), au titre du programme interrégional Loire, mettent au pot, permettant de boucler le budget 2016... Mais ensuite ?

Pour Freddy Hervochon, « **il faut sécuriser la participation des membres jusqu'en 2021 et diversifier les financements** ». Par l'ouverture à de nouveaux partenaires, par des contributions extérieures ou la valorisation des prestations du Gip pour ses travaux. Car si le groupement est sorti de l'impasse budgétaire, il n'a pas de visibilité jusqu'en 2021. « **L'outil n'est pas remis en cause, mais il n'est pas sauvé** », concède Freddy Hervochon. À suivre.

Édith GESLIN.

(1) Sont membres du Gip : l'État, le Grand Port Maritime de Nantes - Saint-Nazaire, Voies Navigables de France, la Région Pays de la Loire, le département de la Loire-Atlantique, Nantes Métropole, la Carène, l'Association des industriels Loire Estuaire et l'Union maritime Nantes-port.

Pétition

« Sauvons la connaissance », c'est l'intitulé de la pétition lancée sur change.org.

« Parce que nul n'est censé ignorer la Loire », mettent en avant les signataires. « Parce que la connaissance sur l'estuaire est indispensable à un développement et une gestion durable ; parce que nous sommes également les bénéficiaires des données, analyses, et synthèses du Gip Loire Estuaire ; parce que les « produits » et l'expertise des salariés ont grande valeur à nos yeux. »